



IMT Mines Alès
Alumni

LIVRET D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT

CAMPUS

VIE ÉTUDIANTE



@MinesAlesAlumni



RYAN
2019

SOMMAIRE

Édito	PAGE 4
La maison des élèves	PAGE 6
L'équipe et plan du campus	PAGE 8
Les Logements	PAGE 10
Préparer son arrivée	PAGE 12
L'aide au logement	PAGE 14
Les applications utiles	PAGE 19
Le campus	PAGE 20
Services pour les élèves	PAGE 22
Se déplacer et faire ses courses	PAGE 24
Préparer son départ	PAGE 26
Sécurité et incendie	PAGE 28
Contacts utiles	PAGE 30
FAQ	PAGE 32





ÉDITO

Vous avez été admis à IMT Mines Alès et, comme la très grande majorité des élèves, vous souhaitez être logé(e) à la Maison Des Élèves.

Au nom de Mines Alès Alumni, l'association des diplômés de l'école, propriétaire et gestionnaire du parc immobilier, nous vous félicitons pour votre admission à l'IMT Mines Alès. Afin de faciliter vos démarches administratives et de mieux comprendre notre fonctionnement, nous vous invitons à lire attentivement ce livret d'accueil qui vous apportera toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site www.mines-ales.org à la rubrique « Campus » pour découvrir un film de présentation. Vous avez également la possibilité de consulter la Foire aux Questions (FAQ). Nous vous souhaitons un excellent séjour parmi nous.

Bien amicalement,
Mines Alès Alumni



— LA MAISON DES ÉLÈVES

ACCUEIL

L'administration est ouverte aux horaires d'ouvertures ci-dessous.

Du Lundi au Vendredi
de 08h00 à 12h00 & de 13h00 à 17h00

Située dans un cadre agréable sur le site du Viget au cœur d'une pinède (à 2.5 km de l'école), la Maison des Élèves dispose d'une capacité d'hébergement de 777 lits.

Elle se compose de plusieurs types de logements (chambre, duplex, studios), d'un ensemble de locaux communs (laveries, salle de jeux, salles de travail, bar, salle de musique, espace de coworking) et d'infrastructures sportives (salle de musculation, terrain de tennis, terrain multisports, parcours de santé, terrain de beach-volley).

Mines Alès Alumni, l'association des diplômés de l'IMT Mines Alès, est propriétaire de ces espaces de vie commun et c'est elle qui gère les lieux.

L'ÉQUIPE



Directrice de Mines Alès Alumni
Nathalie Gauthier
nathalie.gauthier@mines-ales.org
04.66.54.25.59

Service hébergement



Responsable service hébergement
Oria Djahnit
oria.djahnit@mines-ales.org
04.66.54.25.51



Assistante service hébergement
Angélique Szelag
angelique.szelag@mines-ales.org
04.66.54.31.64

Service comptabilité



Comptable
Camille Ramel
camille.ramel@mines-ales.org
04.66.54.25.53

Service communication, animation du réseau



Chargée de l'animation réseau
Chantal Farre
chantal.farre@mines-ales.org
04.66.54.31.63



Chargée de communication
Elise Leguet
elise.leguet@mines-ales.org
04.66.54.31.63

Service technique



Responsable technique
Vincent Trichot
vincent.trichot@mines-ales.org
04.66.54.31.60

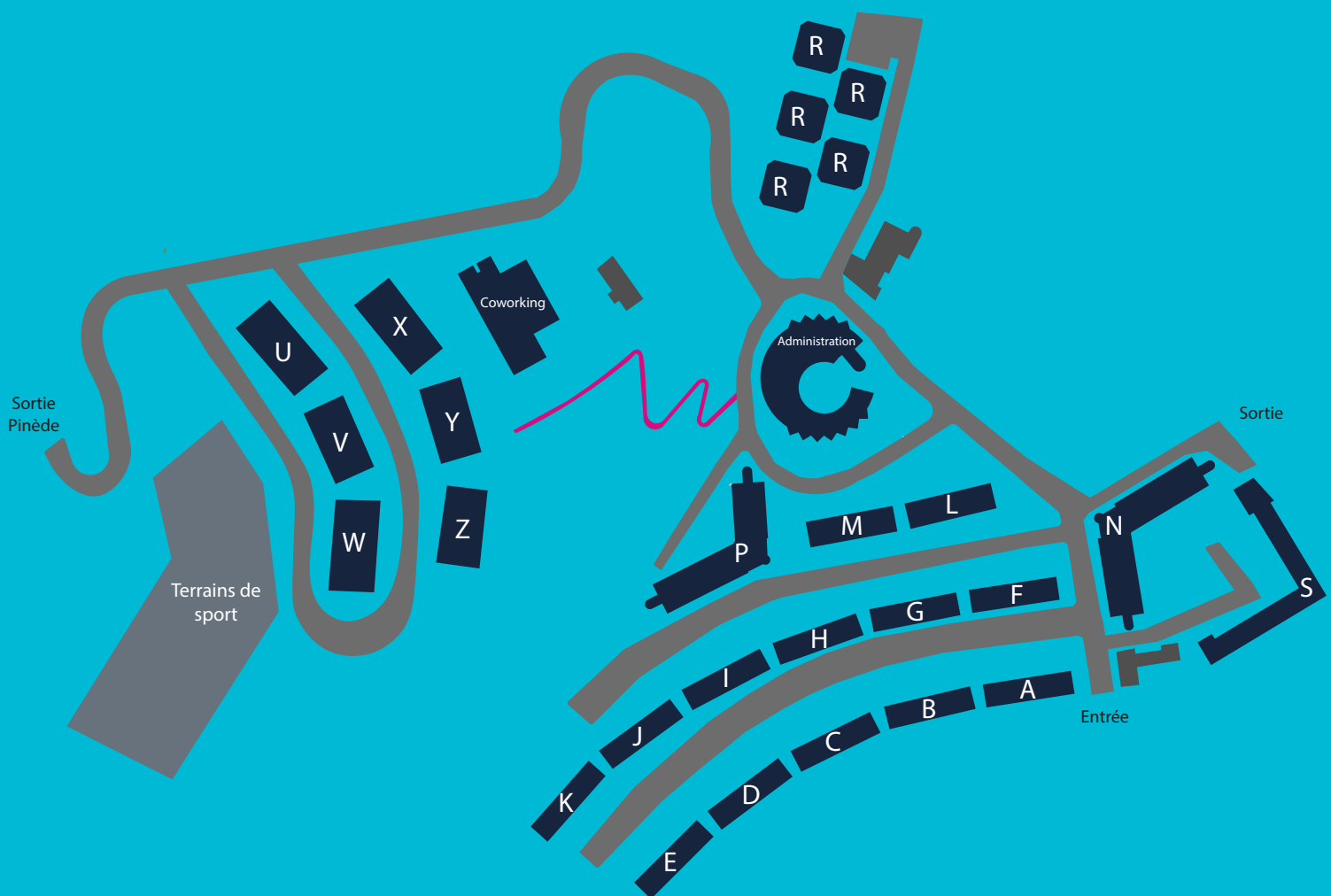


Les agents technique (de gauche à droite) : Patrick Wosynski, Thierry Bertrand, Mouloud Ali Aichouba, Jean-Emmanuel Montout, Gregory Sanchez, Vincent Trichot, Alexandre Rouviere et Frédéric Mercier



Les agents d'entretien (de gauche à droite) : Nathalie Souchon, Magali Nouvel et Nacera Bastien

PLAN DU CAMPUS





LES LOGEMENTS

De 15 à 30m², les logements à la Maison des Élèves se classent en trois catégories : chambre, duplex, studio.

Les charges comprennent l'eau, internet, l'électricité des parties communes, le parking et les services (entretien des espaces verts, interventions dans les logements, assistance administrative). Votre consommation électrique personnelle est à régler séparément. Vous pouvez choisir le fournisseur d'énergie de votre choix.

Pour les bâtiments F et H, une cuisine commune se trouve au rez-de-chaussée.

Les photos ci-jointes ne sont pas contractuelles.
Il se peut que votre logement soit différent des photos, mais il comprendra les mêmes équipements.

CHAMBRE — DE 309€ À 380€ C.C



Nos chambres de 15 m² sont meublées avec un lit de 90 cm avec matelas, un bureau, une chaise, une table de chevet, une armoire et une salle d'eau (douche, lavabo et toilette).

Nos chambres ne possèdent pas de coin cuisine, mais vous pouvez apporter un frigo et un micro-ondes. **Les plaques de cuissons sont interdites.**

DUPLEX — DE 292€ À 301€ C.C



Nos duplex de 30m² sont composés de deux chambres, d'une salle d'eau (douche, lavabo et toilette) et d'une kitchenette (plaque de cuisson, frigo et évier).

Chaque chambre est meublée d'un lit de 90 cm avec matelas, d'un bureau, d'une chaise, d'une table de chevet et d'une armoire.

STUDIO — DE 345€ À 453€ C.C



Nos studios font entre 18m² et 25 m². Ils sont composés d'une chambre avec kitchenette (plaque de cuisson, frigo et évier) et d'une salle d'eau.

Ils sont en partie meublés d'un lit de 90 cm avec matelas, d'un bureau, d'une chaise, d'une table de chevet et d'une armoire.



PRÉPARER SON ARRIVÉE

SERVICE HÉBERGEMENT

MARDI ET JEUDI DE 13H À 17H

Tout au long de l'année, le service hébergement vous reçoit aux horaires d'ouverture (ci-dessus).

Une permanence est assurée le dernier week-end d'août par des étudiants membres du Bureau des Élèves, sans rendez-vous sur le site de la Maison des Élèves pour vous remettre les clés.

Vous souhaitez résider à la Maison Des Élèves. Afin de préparer au mieux arrivée, voici quelques indications à suivre :

DÉMARCHES À EFFECTUER

Une fois votre admission à l'école confirmée :

- 1 Sélectionner « Demande d'hébergement à la Maison des Élèves » lors de la validation en ligne de ton dossier d'école.
- 2 Complète votre dossier sur site www.mines-ales.org > campus > nos logements.

MOYENS DE PAIEMENT

La MDE offre différentes possibilités de paiements pour s'adapter à vos préférences.





L'AIDE AU LOGEMENT

Formations généralistes

TARIFS MOYENS PAR TYPE DE LOGEMENT

Au 1er juillet 2023

<u>LOYER CHAMBRE</u> 335€	<u>LOYER STUDIO</u> 397€	<u>LOYER DUPLEX</u> 296€
APL : 135 €	APL : 162 €	APL : 70 €
Reste à charge 200€	Reste à charge 218€	Reste à charge 226€

TARIFS MOYENS PAR TYPE DE LOGEMENT

Tous nos logements sont conventionnés et ouvrent des droits à l'APL.

Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de vous connecter directement sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales et de compléter votre dossier en ligne (www.caf.fr), puis d'imprimer l'attestation de loyer et la demande de versement direct afin de la transmettre à notre secrétariat.

Une fois remplie, nous vous enverrons cette attestation que vous devrez retourner à la CAF du Gard avec l'ensemble de votre dossier.

Tout étudiant qui vient en France pour un séjour d'études de plus de trois mois doit faire une demande de carte de séjour portant la mention «étudiant ».



L'AIDE AU LOGEMENT

Formations apprentis

AIDE SPÉCIFIQUE POUR LES APPRENTIS

Consciente des problématiques d'hébergement de certains apprentis devant disposer d'un deuxième logement près de leur entreprise d'accueil, la Maison des Élèves leur permet de bénéficier de réductions pouvant atteindre jusqu'à 35% sur les loyers de logements meublés.

(cf conditions et tarifs ci-dessous).

TARIFS MOYENS PAR TYPE DE LOGEMENTS (À TITRE INDICATIF)

LOYER CHAMBRE	LOYER STUDIO	LOYER DUPLEX
311€	397€	285€
- 30 %	- 15 %	-25 %

CONDITIONS D'OBTENTION DE CES TARIFS

Ces tarifs ne peuvent s'appliquer que si les résidents justifient d'un deuxième logement et s'engagent pour une durée minimale à savoir :

Pour les 1EA : du 1er septembre au 31 août de l'année N+1

Pour les 2EA : du 1er septembre au 30 juin de l'année N+1

Pour les 3EA : du 1er septembre au 31 mars de l'année N+1

En cas de non-respect de l'engagement, le tarif normal (sans réduction) s'appliquera avec rétroactivité depuis le début du contrat de résidence.

PREMIER APPARTEMENT

Que dois-je apporter ?

Liste non exhaustive

CUISINE

- Assiettes
- Verres
- Couverts
- Économe
- Ouvre-boîte
- Saladier
- Tasses / bols
- Casseroles
- Poêles
- Bouilloire / cafetière
- Passoire
- Planche à découper
- Torchons
- Tire-bouchon / décapsuleur

CHAMBRE

- Draps
- Oreillers
- Couette
- Lampe de chevet
- Réveil
- Cintres

SALLE DE BAIN

- Rideau de douche
- Tapis de bain
- Serviette
- Seau / serpillère

NOTES

APPLICATIONS MOBILES

Nous avons mis en place plusieurs applications mobiles pour faciliter la vie des étudiants tout au long de leur séjour au sein de la Maison des Élèves.



KER FOR HOME

L'application «Ker for Home» permet aux élèves de notifier les problèmes rencontrés lors de l'utilisation des chambres de la résidence, et de prendre rendez-vous facilement avec le service technique depuis un téléphone pour obtenir une intervention efficace dans les plus brefs délais.

app.kerforhome.com/#/login

AFFLUENCES

L'application «Affluences» permet aux élèves de réserver un créneau pour accéder aux différentes infrastructures de la Maison des Élèves (salles de travail, terrains de sport, salle de musique, planches, ...).



Affluences

<https://affluences.com/mines-ales-alumni>

LE CAMPUS

La Maison Des Élèves offre également aux résidents des conditions de vie extra-scolaires idéales, de par les infrastructures qu'elle met à disposition.

En effet, outre les équipements sportifs (terrains de tennis, terrains de basket/hand, terrain de beach-volley, salle de musculation), les résidents disposent

aussi de lieux communs, de salles de réunion, de salles de détente.

Tout ceci crée tout au long de l'année une animation riche, encadrée la plupart du temps par le Cercle des Élèves (BDE).



ESPACE DE
TRAVAIL



SALLE DE
MUSIQUE



TERRAIN DE
SPORT



LAVERIE



AIRE DE
BARBECUE



BAR



SALLE DE
MUSCU

Les plus sportifs peuvent se rapprocher du Bureau des Sports (BDS) qui organise entraînements et compétitions dans les disciplines suivantes: foot, basket, rugby, volley, hand, tennis, natation, VTT, ...

Les résidents plus portés sur les activités culturelles peuvent eux, s'inscrire au Bureau des Arts ou encore s'impliquer dans différentes associations dont la plus réputée organise chaque année le festival de musique de la Meuh Folle. De nombreuses autres activités diverses et variées (mécanique, robotique, club potager, ...) peuvent également faire le bonheur des autres.

Pour tout savoir, le mieux est de se rapprocher du Cercle des Élèves.



@BDE IMT Mines Alès - Cercle des élèves

www.cercle-des-eleves.fr

ESPACE DE COWORKING

L'espace coworking se compose, au rez-de-chaussée, d'une grande salle commune permettant aux étudiants de travailler au calme dans un endroit conçu pour optimiser leur bien-être.

À l'étage, plusieurs salles sont disponibles pour que les élèves puissent réaliser leurs travaux de groupe en toute liberté. Une salle de réunion et de créativité sont également présentes.

Les étudiants ont librement accès à ces espaces et il est mis à leur disposition des tableaux interactifs.

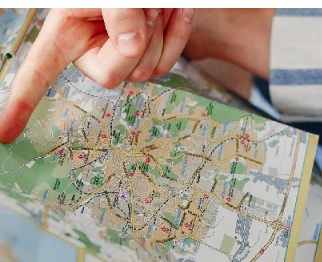


The background image shows a desk setup. On the right, a silver MacBook Air is partially visible with its keyboard. In the center, a pair of round glasses with thin frames sits on a wooden desk. Below the glasses, an open notebook with handwritten notes in cursive is visible. The notes include words like 'experience', 'instruments', 'Dino', 'ese', and 'cultural'. A large, diagonal cyan overlay covers the left and top portions of the image, creating a modern, academic feel.

SERVICES POUR LES ÉLÈVES

Mines Alès Alumni ne propose pas seulement un hébergement, elle offre de nombreux services liés au réseau des diplômés, services dont vous pourrez bénéficier pendant vous séjour et tout au long de votre vie professionnelle.

En tant qu'élève d'IMT Mines Alès, nous mettons à votre disposition un large panel de services dont vous trouverez sur le site internet tous les détails. Hébergement, offres de stage, veille professionnelle,... notre approche innovante s'attache à répondre aux besoins des élèves tout au long de leur parcours à l'école et dans le campus de la Maison des Élèves.



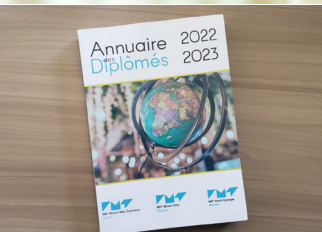
BOURSES

Tout au long de ta scolarité, Mines Alès Alumni vous donne accès à deux bourses. Le **prix Mombelet-Vodentcharoff** qui récompense l'excellence et la **Bourse Michard** qui soutient les étudiants dans leur projet de mobilité à l'étranger.



OFFRES DE STAGE

Tous les jours, le service animation réseau met en ligne de nouvelles offres d'emploi et de stages. Vous pourrez les retrouver sur notre site dans l'onglet carrière.



UN RÉSEAU

Mines Alès Alumni, c'est avant tout un réseau de près de 10 000 membres dont vous pourrez retrouver les contacts sur notre site ou dans notre annuaire.



CVTHÈQUE

Chaque année, Mines Alès Alumni propose à ses membres d'intégrer la CV que nous envoyons aux entreprises partenaires deux fois par an.



LE MINERAI

Le Minerai, un magazine bisannuel réalisé en partenariat avec Mines Albi Alumni et IMT Nord Europe Alumni. Il aborde des thématiques actuelles (nucléaire, plasturgie, ...) sur lesquelles nous proposons à nos diplômés de prendre la parole.

Plus d'informations par mail à : communication@mines-ales.org
ou le site internet : wwwmines-ales.org



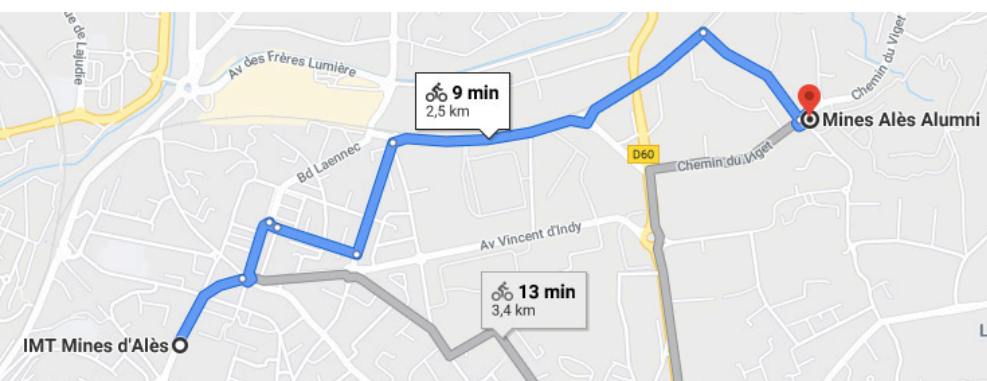
@minesalesalumni

SE DÉPLACER

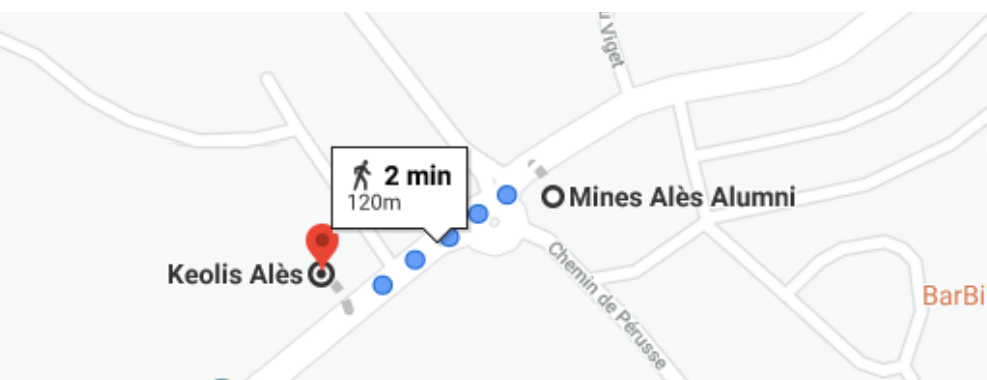
Située à 2,5 km d'IMT Mines Alès, la Maison des Élèves met en place différentes solutions pour vous rendre en quelques minutes sur les différents sites souhaités.



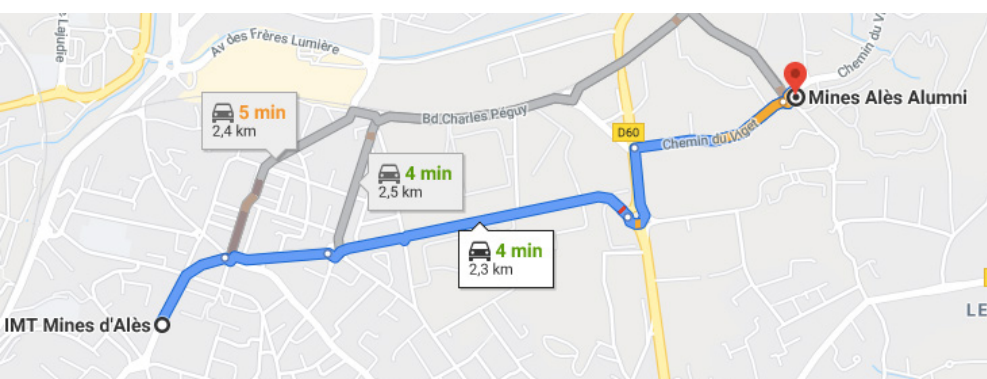
Une piste cyclable sécurisée te permet de rejoindre l'école sur le site de Clavières en moins de 10 minutes, et le site de Croupillac en 5 minutes.



Les lignes 2, 20 et 21 à proximité de la MDE desservent l'ensemble de la ville de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi (tarif étudiant: 10€/mois ou 0.90€/trajet).



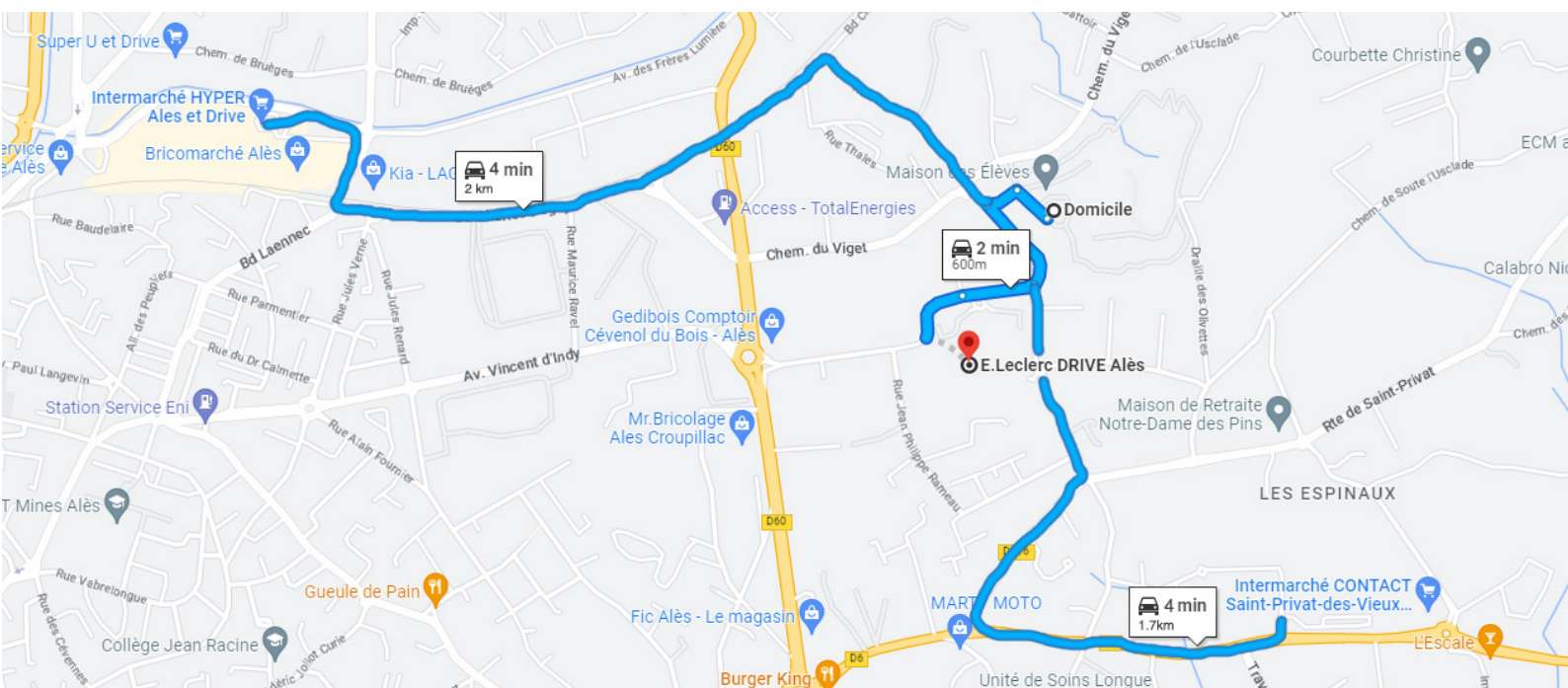
Un système de co-voiturage est en place depuis plusieurs années au sein de la MDE. Les étudiants ont ainsi la possibilité de se rendre en cours en voiture. Attention, les places de parking sont rares...



FAIRE SES COURSES



Une épicerie solidaire gérée par l'association étudiante Entr'EMA est présente sur le campus, près du bâtiment S.



Alès dispose de nombreux commerces et supermarchés. Sur la carte ci-dessus, vous pourrez retrouver les supermarchés ou drives les plus proches.

L'enseigne Cora, livre également les étudiants à la Maison des Élèves une fois par semaine.

A photograph of a brown leather bag on a wooden floor next to a wooden chair leg, with a large cyan diagonal overlay. The bag is in the foreground, and the chair leg is in the background. The text "PRÉPARER SON DÉPART" is overlaid on the cyan area.

PRÉPARER SON DÉPART

PRÉAVIS

Votre contrat de résidence prévoit un **préavis de 8 jours**. Vous pourrez l'adresser par lettre manuscrite ou par e-mail au service hébergement de la Maison des Élèves.

ÉTATS DES LIEUX SORTANT

Afin d'établir un état des lieux contradictoire à votre départ, merci de bien vouloir **prendre rendez-vous auprès du service hébergement, au moins une semaine avant votre départ** définitif.

Les états des lieux se font du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45 (selon permanence du personnel). Tout retard par rapport à l'heure fixée entraînera la facturation du temps d'attente du personnel.

Le jour de l'état des lieux sortant **veillez à nettoyer la chambre, restituer la clé et à débarrasser tout meuble supplémentaire** que vous aurez apporté lors de votre séjour. Dans le cas contraire, le déménagement par les agents de la MDE sera facturé (cf. règlement intérieur).

Toute dégradation du matériel fourni par la MDE dans votre logement sera facturée (lit, matelas, table, chaises, autocollant ...). Le logement devra être rendu vide et propre.

Votre dépôt de garantie vous sera restitué dans un délai d'un mois (sauf si l'état des lieux révèle des dégradations entraînant chiffrage de remise en état), déduction faite d'éventuels dégâts collectifs (cf. règlement intérieur).

FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ

N'oubliez pas de clôturer votre contrat auprès de votre fournisseur d'électricité en lui indiquant les indices que vous aurez préalablement reportés sur votre état des lieux de sortie.

Si votre fournisseur est **EDF**, le numéro de téléphone est le suivant : 09 69 32 15 15.

Si votre fournisseur est **ENGIE**, le numéro de téléphone est : 09 69 39 83 88.

Si votre fournisseur est **ENI**, le numéro de téléphone est le suivant: 32 94 (liste non exhaustive).

CAF

Prévenir la Caisse d'Allocations Familiales du Gard de votre départ. Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur la FAQ du site web.



SÉCURITÉ ET INCENDIE

EN CAS D'URGENCE

- Contacter le 18 (sapeurs-pompiers) ou le 17 (police secours) ou le 112 sur un portable.
- Indiquer la ville d'Alès, le site de la Maison des Élèves (572 Chemin du Viget) et le bâtiment du sinistre. > Préciser la nature du sinistre, le nombre et l'état des éventuelles victimes.
- Donner votre nom et un numéro de téléphone.
- Demander avant de raccrocher.
- Préparer l'arrivée des secours..

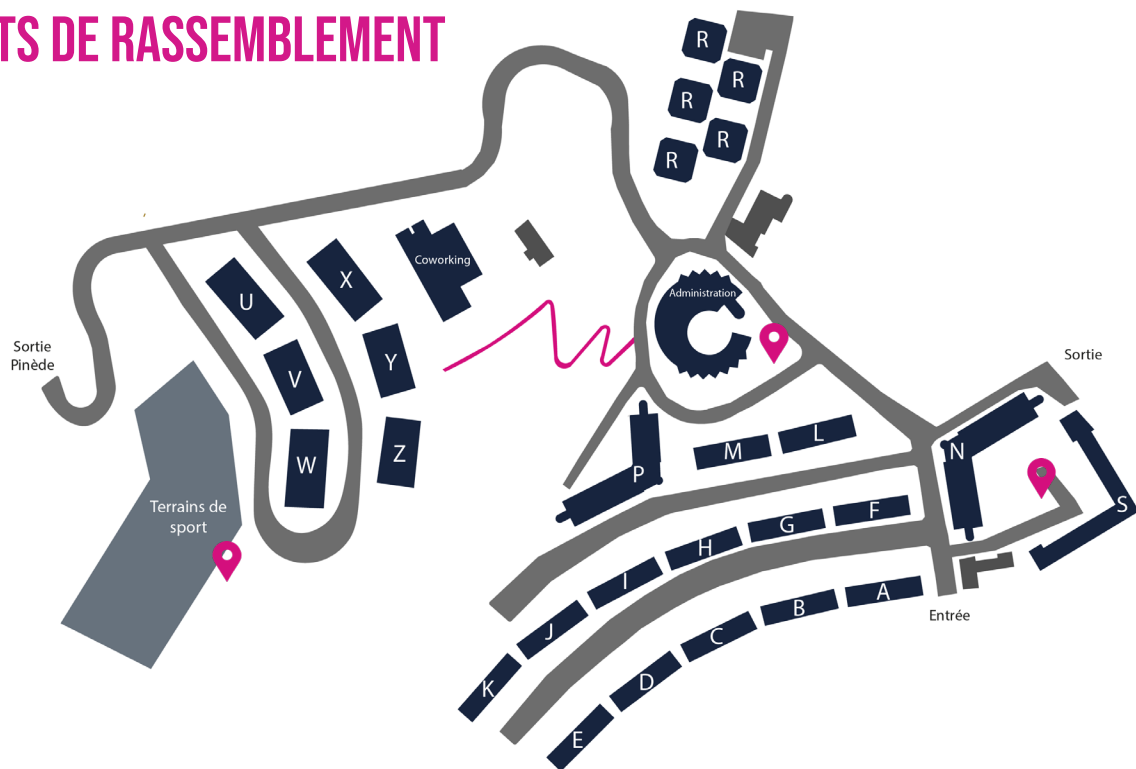
EN CAS D'INCENDIE

- J'essaie de maîtriser le feu avec un extincteur
- Si ce n'est pas possible, je ferme la fenêtre et la porte de ma chambre
- J'évacue le bâtiment dans le calme
- J'actionne le signal d'alarme
- Je préviens les secours
- Je me rends au point de rassemblement le plus proche

EN CAS D'AUDITION DU SIGNAL D'ALARME

- Je ferme la fenêtre et la porte de ma chambre
- J'évacue le bâtiment dans le calme
- Je me rends au point de rassemblement le plus proche (au barbecue OU entre les bâtiments N et S ou terrain de tennis pour la pinède)

POINTS DE RASSEMBLEMENT



SI LA FUMÉE REND LES ISSUES IMPRATICABLES

- Je reste dans ma chambre
- J'isole les portes et fenêtres
- Je manifeste ma présence à la fenêtre en attendant les secours

Attention, une porte fermée et mouillée, rendue étanche par des moyens de fortune (serviettes, draps humides par exemple) protège plus longtemps. Au niveau du sol, la fumée est moins dense, et la température plus supportable.

CONTACTS UTILES



SAMU

15

urgence médicale

POLICE SECOURS

17

signaler
une infraction

POMPIERS

18

situation de péril
ou accident

URGENCE SMS

114

accessible par
application ou
SMS

EUROPE

112

urgence médicale,
infraction, péril

AUTRES NUMÉROS UTILES

3919 : Un numéro de téléphone gratuit et spécialisé sur le sujet des violences sexistes et sexuelles.

3114 : Ligne dédiée à la prévention du suicide, dès les premières idées suicidaires.

0 800 235 236 : Fil santé Jeune, est destiné au jeunes de 12 à 25 ans. Ce numéro gratuit et anonyme accessible tous les jours de 9h à 23h , vous permet d'échanger avec un professionnel : médecins, psychologues, éducateurs et conseillers.

ASSISTANTE SOCIAL D'IMT MINES ALÈS



MME BÉATRICE COLLIN

07.76.57.64.56

beatrice.collin@csiereso.fr

PERMANENCES DE 9H30 À 16H30 - BUREAU G511

JEUDI 6 JUILLET

JEUDI 31 AOÛT

JEUDI 7, 21 ET 28 SEPTEMBRE

En période d'absence, une continuité de service est assurée. Vous pouvez contacter le secrétariat du CSIERESO au 05.62.47.18.47 ou secretariat@csiereso.fr.

Mme Collin peut vous aider sur des questions de :

TRAVAIL : orientation, médiation étudiante, école, mobilité, stage, absentéisme, démotivation, risque d'échec

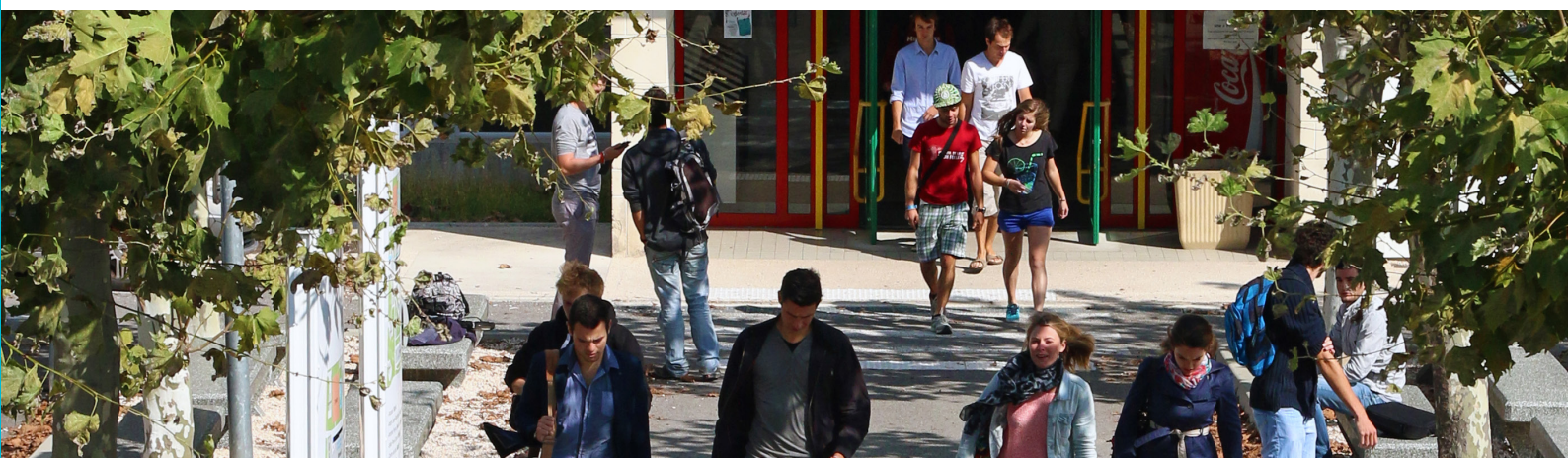
SANTÉ ET ÉCOLE : partenariat, orientation vers des services de santé, prévention des conduites à risques, sensibilisation, sexualité, genre, VSS, accompagnement maladie, décès

BUDGET : gestion du budget, prévention des impayés, aides financières, ...

FAMILLE : aide juridique et orientation droit commun, interface famille / étudiant / école, médiation, ...

LOGEMENT : accès, maintien dans le logement, hébergement d'urgence, ..

HANDICAP : accompagnement des étudiants en situation de handicap, interface MDPH / étudiant / école.



FAQ



FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DES ÉLÈVES

Comment contacter l'administration ?

L'administration est disponible du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, par téléphone au 04 66 54 25 50.

Le service hébergement est disponible les mardis et jeudis de 13h00 à 17h00 ou par téléphone au 04 66 54 25 51 ou au 04 66 54 31 64.

Qui contacter en cas de problèmes techniques dans le logement (panne, ...) ?

En cas de problème technique, vous pouvez et devez le signaler sur l'application KER FOR HOME.

Quels sont les différents types de chauffage ?

Les logements sont tous équipés de convecteurs électriques, à l'exception du bâtiment S qui est actuellement chauffé au gaz. Le tarif est alors inclus dans les charges.

Quels sont les différents types de logements sur le campus ?

Les logements à la Maison des Élèves sont classés en trois catégories : les chambre (15m²), les duplex (30m²) et les studios (de 18 à 26m²). Vous trouverez tous les détails nécessaires sur la page Nos Logement.

Comment changer de logement ?

Il vous suffit de faire une demande par écrit au service hébergement avant le 30 avril de chaque année, l'affectation se fera ensuite par ordre chronologique.

ACCUEIL DES RÉSIDENTS

À partir de quand puis-je prendre possession de mon logement ?

Le dernier week-end précédent la rentrée. À titre exceptionnel, et après accord de la Direction, des dérogations peuvent être accordées.

À quel endroit dois-je me rendre pour récupérer mes clefs ?

Au service hébergement de la Maison Des Élèves, bâtiment O, 572 Chemin du Viget 30100 Alès, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au plus tard.

Quel équipement est nécessaire pour aménager mon logement ?

Les logements sont meublés, vous devez donc apporter les draps, couettes, oreillers, alèse, rideau de douche, serviettes, ainsi qu'un nécessaire de cuisine et de nettoyage. Les personnes résidentes en chambre peuvent également apporter un petit frigo et un micro-onde ou pourquoi pas un cookeo ou un magimix pour cuisiner. Attention, les plaques électriques sont interdites.

Comment se passe l'ouverture du compteur électrique ?

Vous devez contacter EDF (ou un autre fournisseur de votre choix) au 09 69 32 15 15. Il faudra alors leur transmettre toutes les informations données par le secrétariat lors des échanges de mails.

Comment fonctionne l'assurance locative pour mon logement ?

L'assurance locative est obligatoire, vous avez le choix entre différents prestataires (GMF, MATMUT, MMA, ...). Vous devrez alors donner le numéro de votre chambre, l'adresse du logement ainsi que sa superficie. L'attestation est à envoyer par mail ou à remettre en mains propres pour recevoir les clefs du logement.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Comment obtenir des documents officiels (attestation d'hébergement, quittance de loyer, ...) ?

Nous délivrons, sur demande par mail, une attestation hébergement, une quittance de loyer après règlement, les attestations CAF à compléter.

Qui contacter pour les démarches administratives de type CAF ou autres ?

Le secrétariat de la Maison Des Élèves (572 Chemin du Viget 30100 Alès / 04 66 54 25 51) se tient à votre disposition pour vous informer et vous accompagner lors de ces démarches.

Comment avoir un dossier APL ?

Vous pouvez retirer un dossier en ligne sur le site web www.caf.fr, ou au format papier à la CAF d'Ales (6 Quai Boissier de Sauvages, 30100 Alès).

Qui peut en bénéficier ?

Que vous soyez boursier ou non, vous avez peut-être droit à une aide pour financer votre logement, mais les revenus ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources.

Quand et à qui les prestations (APL, ALS) sont-elles payées ?

Les prestations sont toutes payées à terme échu. Elles sont versées sur le compte de la Maison Des Élèves et viennent en déduction du loyer. Les aides sont directement versées au bailleur, seule l'ALS peut être versée directement à l'étudiant. Pour cela, il faut faire une demande préalable.

En cas de rappel, quand vais-je percevoir mes prestations ?

Un rappel peut être payé à tout moment, il faut toutefois tenir compte des délais de traitement.

La CAF me demande de rembourser, que puis-je faire ?

Si vous tardez à faire part à votre CAF d'un changement de situation qui doit réviser à la baisse ou supprimer un droit, vous serez obligé(e) de rembourser les sommes versées à tort. Dans le cas où l'aide est versée au bailleur, vous n'aurez rien à faire, le secrétariat assure le remboursement.

Comment régler mon loyer ?

Opter pour le prélèvement automatique est simple et conseillé : les prélèvements se font après le 20 du mois en cours. Vous avez également la possibilité de régler par Carte Bleu, chèque à l'ordre de la MdE, ou en espèces (à éviter). L'aide mensuelle est déduite directement du loyer. Pour ce type de règlement, le loyer doit être payé d'avance.

Je règle mon logement par prélèvement automatique et j'ai changé de compte bancaire, que dois-je faire ?

Vous devez rapidement nous fournir un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou Caisse d'Épargne, accompagné d'un formulaire SEPA dûment rempli.

Comment préparer mon départ ?

Pour résilier votre bail, un préavis 8 jours est nécessaire. Pour cela, il faut contacter les différents organismes (CAF et EDF), les prévenir de votre départ et résilier vos abonnements. Vous devez également fixer un rendez-vous avec le service hébergement pour établir l'état des lieux sortant de votre chambre. Celui-ci se fera avec un salarié de la Maison des Élèves. Les clés sont à remettre au secrétariat de 9h00 à 16h00.

RESTAURATION

Où se restaurer ?

Le restaurant scolaire de l'école est ouvert tous les midis du lundi au vendredi.

Le «Cyber Café» situé au bâtiment G vous propose toute la journée, en semaine, des boissons, viennoiseries et sandwiches. Enfin, une épicerie solidaire gérée par l'association ENTR'EMA est présente sur le site de la Maison des Élèves.

Existe t-il une cuisine commune ?

Il existe des cuisines communes aux bâtiments F et H. Celles-ci ne sont accessibles qu'aux personnes logeant dans des chambres.

LE COURRIER

Où récupérer son courrier ?

Le courrier est déposé par le facteur dans l'espace dédié, dans le couloir du secrétariat. Il est rangé par ordre alphabétique.

Peut-on se faire livrer des colis ?

Colissimo : Le service hébergement ne réceptionne pas les colis, le facteur vient directement avec un avis de passage, qu'il laisse dans votre boîte aux lettres (à récupérer à la Poste).

Amazon & co : les colis sont à faire livrer en Point relais de proximité, ou bien dans le locker dans le couloir du secrétariat de la Maison des élèves.



@minesalesalumni



@minesalesalumni



@minesalesalumni